



Le Centre intercantonal d'information sur les croyances dispose de 450 dossiers sur les mouvements religieux et autres thèmes, explique la directrice, Brigitte Knobel (premier plan), et l'historienne des religions Séverine Desponds. Eric J. Aldag

# Le Centre sur les croyances en sursis

**CONTROVERSE.** Les députés voteront de nouveau pour le maintien du seul centre romand d'information sur

les mouvements religieux. Pourquoi a-t-on voulu son arrêt de mort? Erreur ou règlement de comptes? **Explications**

Sophie Roselli

sophie.roselli@edipresse.ch

Il avait été créé en 2002, suite au drame de l'Ordre du temple sojaire: le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) était le seul guichet d'information sur les mouvements religieux accessible au grand public (lire encadré). Il répondait aux questions sur les sectes et autres mouvements religieux, il renseignait les familles et les services sociaux.

Si on utilise le passé, c'est que ses jours sont comptés depuis que les députés genevois l'ont jugé inutile. Et lui ont supprimé, juste avant Noël, une subvention de 200 000 fr., essentielle à son fonctionnement.

A l'origine de l'affaire, un homme: le député UDC Eric Bertinat, dont les activités personnelles interpellent. Le quinquagénaire pratique sa foi selon les rites du mouvement traditionaliste d'Ecône. Il est membre fondateur depuis 1984 de Chrétienté Solidarité, comme il l'écrit lui-même sur son site Internet.

## «Intérêt personnel et idéologie»

Quel est ce mouvement? Pas une secte, analyse Christian Terras, directeur de la revue catholique *Golias*, mais «un mouvement parapolitique militaire, composé de militants catholiques intégristes français». Eric Bertinat aurait-il alors eu intérêt à voir disparaître un organisme d'information sur les mouvements religieux, y compris sur les sectes? L'un de ses amis politiques en est convaincu. Le député UDC aurait tiré sur le CIC «par intérêt personnel, uniquement par idéologie», peut-être même «encouragé par des mouvements extrémistes». Même suspicion du côté du député socialiste Alberto Velasco. Lui qui a défendu avec

ferveur la cause du Centre sur les croyances se demande si Eric Bertinat n'aurait pas agi pour régler ses comptes. «C'est quand même bizarre. Il ne s'est pas renseigné sur cet organisme, n'a même pas auditionné le personnel», s'indigne-t-il.

Aurait-on pu aussi en vouloir aux missions de l'organisme? «Aucun mouvement n'est dans notre collimateur, relativise Me François Bellanger, président du conseil de fondation. Il n'y a pas de liste secrète. Nous

un mauvais travail.» C'est par la suite, en lisant le rapport d'activité 2006, qu'il se forge une conviction. Pas besoin d'un lieu pour répondre au grand public. Les services de l'Etat peuvent assurer cette mission. Il n'aura même pas besoin d'argumenter. Pour la majorité du Parlement genevois, la messe est dite.

## Manque de communication

Trois semaines après le vote, les remords apparaissent. C'est une erreur, peut-on entendre du côté des radicaux, pourtant favorables à cette coupe budgétaire. Tout s'est fait dans la précipitation, sans débat, par ignorance sur les missions du CIC.

Aujourd'hui deux lueurs d'espoir subsistent. Le conseil de fondation du Centre intercantonal se réunit demain afin d'obtenir un soutien financier plus conséquent des cantons de Vaud, du Valais et du Tessin.

Quant à Genève, le député socialiste Alberto Velasco veut remettre la discussion à l'ordre du jour lors de la prochaine séance du Grand Conseil.

Et, si aucune solution n'est trouvée, le lieu fermera ses portes dans quelques semaines.

Paradoxalement, les demandes de renseignements étant plus nombreuses à Genève, c'est donc le canton qui en pâtira le plus. ◇



Christian Bonzon

◆ «Nous ne sommes pas les Renseignements généraux ni un mouvement antisecte»

Me François Bellanger, président du conseil de fondation du Centre sur les croyances

ne sommes pas les Renseignements généraux ni un mouvement antisecte.»

Sur fond de polémique, le «tueur» du CIC réfute en bloc ces accusations. «Je suis scandalisé par le fait qu'on m'attaque sur ma vie privée. Qu'on me prouve le lien entre les deux choses, répond, agacé, Eric Bertinat. Je suis intervenu sur le sujet parce que j'ai entendu des amis avocats genevois dire que le centre faisait

répondons par écrit, explique sa directrice, Brigitte Knobel, qui travaille avec deux autres personnes, employées à temps partiel. Un tiers vient de familles qui s'inquiètent pour un proche, membre d'un mouvement religieux controversé. Deux tiers des questions proviennent des milieux professionnels,

comme les services sociaux. Ils se renseignent pour attribuer par exemple des gardes d'enfants.» Dans un bilan d'activité réalisé en 2005 par un bureau indépendant, il est écrit que les bénéficiaires sont «pour la grande majorité très satisfaits de la réponse obtenue». ◇

## «Un vrai travail de salubrité publique»

◆ La fin possible du Centre sur les croyances est «un vrai scandale», selon Christian Terras, directeur de la revue catholique française *Golias*. «Le CIC fait un vrai travail de salubrité sociale et citoyenne.» Mais à quoi sert-il, au juste? «Nous avons environ 500 demandes par an, auxquelles nous